

# EXECUTIVE EDUCATION 2020

---

## LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Analyse économique, retours d'expérience  
et facteurs de réussite



Formation courte professionnalisante / 4 jours  
11-12 juin et 18-19 juin 2020



**Stéphane SAUSSIER,**  
Professeur  
Directeur de la Chaire  
Économie des Partenariats  
Public-Privé

<http://chaire-eppp.org/>

La commande publique représente, chaque année, plusieurs centaines de milliards d'euros en Europe. Elle est estimée à environ 17% du PIB européen. Elle prend différentes formes (marchés publics, concessions, contrats de partenariat) qui peuvent se regrouper sous le vocable partenariats public-privé.

Les enjeux autour de la performance de la commande publique sont considérables. De par son montant, elle constitue un levier potentiel pour atteindre des objectifs de politique économique (e.g. des objectifs sociaux, environnementaux, de développement économique des PME). Augmenter l'efficacité de la commande publique en réduisant les dépenses annuelles de 1% (par exemple en profitant des avantages de la digitalisation croissante de la commande publique) permettrait de financer par exemple le grand plan d'investissement pour le quinquennat dans les BTP décidé par le gouvernement d'Edouard Philippe. Dans le même temps, la commande publique est entachée de difficultés récurrentes (e.g. ententes, corruption, dérapage des délais et des coûts prévisionnels, ...) qui permettent de penser que des améliorations sensibles sont envisageables.

Depuis maintenant près de 10 ans, la chaire Économie des Partenariats Public-Privé (EPPP) regroupe au sein de l'IAE de Paris une vingtaine de chercheurs qui analysent l'efficacité des partenariats public-privé à travers le monde et recherchent les principes économiques qui expliquent leur efficacité. L'objectif de cette formation est de revenir sur ces principes maintenant bien établis au plan théorique et bien éprouvés au plan empirique pour bâtir les conditions de réussite des PPP.

## POURQUOI CHOISIR L'IAE PARIS - SORBONNE ?

Se former à l'IAE Paris-Sorbonne Business School, c'est faire le choix d'une école universitaire associée à la prestigieuse université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine du management. L'IAE Paris - Sorbonne propose à ce titre de nombreuses formations diplômantes, reconnues en France et à l'international (Doctorat, Masters spécialisés, MBA(s), Licence professionnelle, Diplômes d'université).

Depuis sa création en 1956, l'IAE Paris - Sorbonne s'est **engagé dans la double compétence en management pour les cadres et les étudiants en poursuite d'études**. Au-delà du management général, l'**offre de formation s'est étendue** au cours des années à d'autres **domaines plus spécialisés** : Contrôle-Audit, Entrepreneuriat, Finance, Management des associations, Management de la santé, Management international, Marketing, QSE, Ressources Humaines et RSE, Supply Chain Management. Les formations sont fondées

sur une **approche pédagogique à la pointe des enjeux du monde professionnel, nourrie par une activité de recherche dynamique** au sein de l'école et **ancrée sur la pratique en entreprise**. L'enseignement est en effet dispensé par un corps professoral composé d'universitaires de haut niveau et de professionnels expérimentés, experts reconnus dans leur domaine.

La formation continue constitue près de 80 % de l'activité ; **2 100 cadres sont ainsi formés chaque année, dont 40% à l'international** dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères. Les programmes de poursuite d'études sont, quant à eux, principalement proposés en alternance.

Ancré dans des valeurs humanistes **d'égalité des chances, de démocratisation de la réussite et d'esprit de progrès**, l'IAE Paris - Sorbonne contribue ainsi au développement des connaissances et à leur transmission aux entreprises, tant à travers ses actions de formation que sa recherche.



## L'IAE PARIS - SORBONNE BUSINESS SCHOOL, C'EST AUSSI

**42**

enseignants universitaires

**300**

intervenants professionnels

**60**

accords internationaux

**60**

collaborateurs administratifs

**+ 2 700**

étudiants

**32 000**

alumni

**80% en formation continue  
dont 830 à l'international**

## Public concerné

La formation s'adresse à des personnes en activités, dans le public ou le privé, désireuses de compléter leurs connaissances dans le domaine des PPP. Elle a pour objectifs de fournir aux participants une analyse juridique et économique des PPP, entendus au sens large (contrats de partenariat, concessions, marchés publics, ...) et de leur présenter les derniers développements de la recherche sur le sujet. Elle a aussi pour but de proposer un retour d'expérience concernant les partenariats mis en place en France, en Europe et dans le reste du monde.

## OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROGRAMME

Les objectifs de la formation sont d'avoir un panorama des types de PPP possibles ainsi qu'une vision claire de leurs avantages et risques respectifs. Au final, il s'agit de comprendre les conditions nécessaires à la réussite des PPP.

- ▶ Les différentes formes de PPP
- ▶ Les avantages liés aux PPP
- ▶ Les risques inhérents aux PPP
- ▶ Le partage du risque dans les PPP
- ▶ La passation et le management des PPP
- ▶ Les évolutions réglementaires récentes
- ▶ La prise en compte de la dimension politique des PPP

### Ressources bibliographique

- ▶ Les participants se verront offrir l'un des ouvrages :



« The Economics of Public-Private Partnerships : Theoretical and Empirical Developments » (Springer, 2017)



« Economie des partenariats public-privé » (De Boeck Supérieur 2015)

## COMMENT INTÉGRER CE PROGRAMME ?

> **Inscriptions jusqu'au 05 juin 2020**

> **Tarif** : 2.000 € pour les 4 jours. Selon votre situation, des dispositifs existent pour vous aider à financer votre formation. Retrouvez toutes les informations sur notre site ([www.iae-paris.com](http://www.iae-paris.com)) à la page « Formation / Financement ».

A l'issue de la formation, les étudiants se verront remettre un certificat.

## CONTACTS

### Responsable Pédagogique > Stéphane SAUSSIER

Professeur, Directeur de la Chaire Economie des Partenariats Public-Privé  
[saussier.iae@univ-paris1.fr](mailto:saussier.iae@univ-paris1.fr)

### Gestion administrative > Clémentine EFFEN

01 44 08 73 33 - [programmes-courts.iae@univ-paris1.fr](mailto:programmes-courts.iae@univ-paris1.fr)

# Programme 11 et 12 juin 2020

1 |

Jeudi 11 juin 2020

9h/12h

► **PPP : définitions, promesses et cadres théoriques**

- Quels sont les différents types de PPP ?
- Quels sont les avantages des PPP ?
- Quelles sont les limites des PPP ?
- Quels sont les écueils à éviter, les conditions nécessaires du succès ?
- PPP et commande publique sont-ils confrontés aux mêmes risques ?

**Intervenant : Stéphane Saussier**

13h30/17h30

► **Analyse économique et étude de cas**

- Notion de contrat incomplet
- Les nouvelles directives européennes
- Quelles sont les limites des PPP ?
- Etudes de cas

**Intervenant : Stéphane Saussier**

18h30/20h00

► Grand Témoin

« Retour d'expérience sur le partenariat public-privé du tribunal de Paris »

**Jérôme Clazure**, Chef de la mission de suivi et de pilotage de la gestion du Contrat de Partenariat du Tribunal de Paris, Ministère de la Justice

2 |

Vendredi 12 juin 2020

9h/12h

► **PPP et objectifs extra économique**

- Contrats à impact social
- Green procurement
- Clauses d'insertion sociale

**Intervenant : Carine Staropoli, École d'Économie de Paris**

13h/17h

► **Les marchés de partenariat en France : bilan et perspectives**

- Bilan et perspectives des marchés de partenariats en France
- Un exemple de marché de partenariat réussi
- Un exemple de marché de partenariat raté

**Intervenant : Frédéric Marty, Université Nice Sophia-Antipolis**

# Intervenants



## Jérôme CLAUZURE

**Chef de la mission de suivi et de pilotage de la gestion du Contrat de Partenariat du Tribunal de Paris, Ministère de la Justice**

Jérôme Clauzure, ingénieur en chef du corps des Ponts, des Eaux et des Forêts, dirige une équipe d'une quinzaine d'agents qu'il a recrutés depuis sa prise de fonction en juillet 2017 à la Chancellerie, afin de suivre et piloter la gestion du contrat de partenariat du Tribunal de Paris. Depuis le 11 août 2017, date de la « prise de possession » par la personne publique, c'est en effet le secrétariat général du ministère de la justice qui gère directement le contrat de partenariat d'une durée de 30 ans et d'un montant d'environ 2,3 milliards d'euros.

Par le passé, il s'était investi tant dans le domaine des PPP que de l'immobilier. En particulier au cours de sa formation mais aussi lors d'un passage à Bercy, à la MAPPP (prédécesseur de Fin Infra) d'une part, et d'autre part, lors de son poste à la direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement où il était en charge de 2008 à 2011 de l'immobilier des services déconcentrés de l'État en Île-de-France, en lien avec la Préfecture et France Domaine avec qui s'organisait la nouvelle Politique Immobilière de l'État. C'était une période intense dans le domaine du bâtiment, du fait du Grenelle de l'environnement d'un côté et du plan de relance avec son volet Bâtiment de l'autre.



## Frédéric MARTY

**Université de Nice Sophia-Antipolis**

Ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan, agrégé d'économie et de gestion, docteur ès sciences économiques habilité à diriger des recherches, Frédéric Marty est chargé de recherche au CNRS au sein du Groupe de Recherche en Droit, Économie et Gestion (UMR CNRS 7321 – Université de Nice Sophia-Antipolis). Il codirige sa composante de droit de l'UMR et un de ses projets de recherche Stratégies et Régulation des Marchés (SRM). Il est par ailleurs membre de la Chaire EPPP de l'IAE Paris - Sorbonne, chercheur affilié au département « innovation et concurrence » de l'OFCE (Sciences Po., Paris) et chercheur associé à la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'UQAM. Ses travaux portent sur l'économie des contrats publics ainsi que sur le droit et l'économie de la concurrence. Ses recherches sur les contrats publics portent notamment sur les marchés de partenariats.



## Stéphane SAUSSIER

**Professeur, Directeur de la Chaire EPPP IAE Paris - Sorbonne**

Stéphane Saussier est professeur de sciences économiques à l'IAE Paris - Sorbonne. Il dirige la chaire de recherche sur l'économie des partenariats public-privé ainsi que le programme MBA de l'IAE Paris - Sorbonne. Spécialiste de renommée internationale en économie des partenariats public-privé, il a récemment écrit avec Jean Tirole (le prix Nobel d'Économie 2014) un rapport présentant des prescriptions afin d'améliorer l'efficacité de la commande publique.



## Carine STAROPOLI

**École d'Économie de Paris**

Carine Staropoli est Maître de conférences en Économie à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et Professeur Associée à l'École d'Économie de Paris. Elle est directrice adjointe de la Chaire EPPP de l'IAE Paris - Sorbonne. Ses travaux de recherche portent sur l'Économie de la Régulation et l'Économie des contrats. Au sein de la Chaire EPPP, elle mène des travaux sur la commande publique et les pratiques contractuelles des acteurs publics dans le domaine de l'énergie (contrats de concession de distribution d'électricité, contrats de performance énergétique) et des smart cities.



# Programme 18 et 19 juin 2020

3 |

Jeudi 18 juin 2020

9h/17h30

► **Contrat de concession : mise en situation**

**Intervenant : Olivier P. Frémond,  
Président, Madenco**

18h30/20h00

► **Grands Témoins**

« **Quel modèle de gestion pour les centres aquatiques ?** »

**Gregory Berkovicz**, Avocat Associé Principal - Bureau de Caen, GB2A

**Stéphane Tertrais**, Directeur de projets, UCPA

**Virginie Thévenot**, Directrice Générale de GB2A Finance, Expert financier

4 |

Vendredi 19 juin 2020

9h/12h

► **Les Semop**

- Appréhender le régime de la SEMOP et les objectifs de sa mise en place
- Sécuriser la mise en œuvre du montage juridique
- Découvrir la gestion du risque via la mise en place d'une SEMOP
- Retour d'expériences sur la SEMOP

**Intervenant : Grégory Berkovicz, GB2A**

13h/17h

► **Le financement de projets publics :  
méthodes d'analyse et de gestion opérationnelle**

- Différencier le financement de projets vs autres types de financement
- Opérationnaliser le financement : particularités de projets publics
- Orchestrer la gestion de projets et sa contractualisation

**Intervenant : Virginie Thevenot, GB2A**

# Intervenants



**Grégory BERKOVICZ**  
**Avocat Associé Principal - Bureau de Caen, GB2A**

Docteur en droit public et ancien Professeur associé à l'IAE Paris - Sorbonne, Grégory Berkovicz est avocat co-fondateur associé du Cabinet GB2A depuis plus de dix ans. Investi dans l'action locale depuis une quinzaine d'années, il est élu d'une ville de plus de 100 000 habitants, PDG d'une SEM, et particulièrement impliqué dans le logement social, l'économie mixte et l'urbanisme commercial. Son expertise reconnue dans le droit public des affaires et le financement de projets a été notamment saluée par le Prix des PPP qui lui a été attribué en 2012. Il dirige aujourd'hui le Département droit bancaire et financement de projets et s'investit dans les différentes sociétés du Groupe GB2A. Il est auteur de nombreux articles et ouvrages notamment dans le domaine du droit public des affaires et dans celui de l'énergie. Il donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger et accomplit de nombreuses missions à l'international.



**Olivier P. FRÉMOND**  
**Président, Madenco**

Oliver P. Frémond is the chairman of Madenco, a Dutch company involved in the design and marketing of role-playing games in the infrastructure sector. Before taking this responsibility, he spent for 23 years at the World Bank in various positions of seniority, including Senior Advisor to the Infrastructure, Public-Private Partnerships, and Guaranties Group, WBG Representative to the G20 for Infrastructure, member of the Supervisory Board of the Global Infrastructure Facility (GIF), Country Manager/Resident Representative in Gabon, Sao Tome & Principe and Equatorial Guinea, and Benin, Program Manager of the Corporate Governance Division and Lead Specialist in the PSD Vice Presidency. Before joining the World Bank, Mr. Frémond worked successively for Royal Dutch Shell as a petroleum engineer, Wood Mackenzie as an oil analyst, and J. Henry Schroder Wagg, Prudential Bache and Citicorp, as a corporate financier. He is the author of several articles and publications on privatization, public-private partnerships and corporate governance. Mr. Frémond holds a master's degree in Earth Sciences from the University of Paris VII.



**Stéphane TERTRAIS,**  
**Directeur de projets, UCPA**

Stéphane Tertrais est directeur de projets / direction du développement UCPA depuis 2017. Il a travaillé auparavant chez Bouygues Construction, et a été impliqué dans la direction financière et le développement de nombreux projets de concession et de marchés de partenariats tout au long de sa carrière. A titre d'exemples :  
Direction financière / management de sociétés projets :  
2007 - Private Finance Initiative „Tyne Tunnels“, concédant Ville de Newcastle en UK (périodes construction et exploitation)  
2010 - PPP de 3 établissements pénitentiaires, concédant ministère de la Justice (période construction)  
2012 - Concession du Stade de France, concédant ministère des Sports (période exploitation), interactions FFF/FFR  
2019 - Concession complexe Aren'Ice, concédant agglomération de Cergy Pontoise (période exploitation), interactions FFHG/Clubs  
Développement de projets (exploitation) :  
2018 - Contrat de Partenariat du Vélodrome National - (reprise de la partie exploitation), interactions FFC  
2019 - Concession d'un centre aquatique, concédant Commune (phase appel d'offre au sein d'un groupement), interactions Université



**Virginie THEVENOT,**  
**Directrice Générale de GB2A Finance, Expert financier**

Associée de GB2A Ingénierie et GB2A Finance, Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, en Economie / Finances et Urbanisme, Virginie Thévenot est spécialisée dans l'analyse de montages financiers complexes. Après avoir participé à l'analyse financière des organismes de logements sociaux puis des opérations de renouvellement urbain dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine, elle s'est spécialisée dans le montage financier des DSP et des contrats complexes du type PPP. Elle dispose ainsi de 15 ans d'expérience dans l'élaboration des stratégies d'investissement, l'élaboration de business plan et le montage technique et financier de projets.



> Retrouvez toutes les informations sur l'IAE Paris Sorbonne Business School  
[www.iae-paris.com](http://www.iae-paris.com)

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE  
**IAE PARIS**  
SORBONNE BUSINESS SCHOOL  
Une grande histoire de management

8 bis rue de la Croix Jarry  
75013 PARIS  
01 44 08 11 60

SUIVEZ-NOUS



@ iaeparis

